



Références aux Notes de mise en œuvre

Les exposants (exemple : Exhaustif ?¹) du flux de travail renvoient aux sections suivantes des [Notes de mise en œuvre de la RSEP 2019](#) où vous pouvez trouver des informations supplémentaires :

1. Vérification d'exhaustivité de l'ICANN (étape 2)
2. Demande de poursuite de la procédure (étape 2A)
3. Révision de l'ICANN (étape 3)
4. Approbation ou renvoi (étape 4)
5. Consultation publique et examen de l'ICANN (étape 5)
6. Autorisation (étape 6)

Notes : Les « Problèmes de S, S ou E » désignent les problèmes de sécurité, de stabilité ou d'exhaustivité tel que défini dans la [Politique d'évaluation des services de registre](#). Pour de plus amples informations et une estimation des délais, veuillez consulter les [Notes de mise en œuvre de la RSEP 2019](#) et la [page web du processus de RSEP](#).